



United Cities and Local Governments
Cités et Gouvernements Locaux Unis
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos

Ajuntament  de Barcelona

Institut de
cultura ■

Commission de culture

Programme 2008-2010

A

Présentation

L'**Agenda 21 de la culture** est le premier document mondial établissant un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel. 225 villes, gouvernements locaux et organisations du monde entier étaient associés à l'Agenda 21 de la culture en juin 2007.

Cités et Gouvernements Locaux Unis – CGLU est la plus grande organisation de gouvernements locaux au monde. CGLU est la voix unifiée et le défenseur de l'autonomie locale démocratique. Ses programmes en culture sont basés sur l'Agenda 21 de la culture, adopté comme document de référence en octobre 2004 (Bureau Exécutif de Sao Paulo) et objectif central du Groupe de Travail sur la Culture, constitué en juin 2005 (Conseil Mondial de Pékin).

Après une **évaluation positive** des résultats du Groupe de Travail sur la Culture dans la période 2005-2007, la création d'une Commission de culture fut présentée au Secrétariat Mondial de CGLU en septembre 2007 par:

- La ville de Barcelone (présidente)
- Le gouvernement de la Ville autonome de Buenos Aires (vice-présidente)
- La ville de Stockholm (vice-présidente)
- CGLU – section régionale Asie – Pacifique (ASPAC)
- CGLU – section régionale Moyen Orient et Asie de l'Ouest (MEWA)
- La ville de Donostia – San Sebastián
- La municipalité de Gaza
- L'association de Gouvernements Locaux de Palestine - APLA
- La ville de Lisbonne
- La ville de Ljubljana
- La ville de Montréal
- La ville de Montevideo
- La municipalité métropolitaine de Quito
- La ville de Seville
- L'Union des autorités locales, en Israël - ULAI

Le Conseil Mondial de Jeju, réuni le 31 octobre 2007, a constitué la Commission de culture et a approuvé le suivant programme 2008-2010.

B

Une « Commission de culture », pour quoi ?

La culture est en train de devenir l'un des éléments cruciaux de la **mondialisation**. Les organisations intergouvernementales elles-mêmes le reconnaissent : Convention de l'Unesco sur la Diversité Culturelle (2005), projets en vue d'une Alliance des Civilisations (2006), Année Européenne du Dialogue Interculturel (2008)... Grâce à CGLU, dans la période 2004-2007 l'Agenda 21 de la culture est devenu **la principale (originelle et multilatérale) contribution des villes à la gouvernance culturelle mondiale**. Dans la période 2008-2010, CGLU doit améliorer sa capacité à transmettre les messages des villes portant sur des questions culturelles mondiales : développement et promotion de politiques.

Les politiques locales de développement reposent généralement sur le triangle vertueux du développement durable – croissance économique, inclusion sociale et équilibre environnemental. Aujourd'hui, ce triangle est insuffisant. La culture est en passe de devenir **le quatrième pilier du développement durable** au plan local. Les politiques culturelles locales, sous-tendues par les valeurs intrinsèques de la culture (créativité, connaissance critique, mémoire, ritualité...) sont de plus en plus importantes pour la démocratie et pour la citoyenneté. Les villes souhaitent échanger des expériences et mieux se connaître entre elles. Dans la période 2008-2010, CGLU doit renforcer sa capacité à devenir un point de rencontre mondial sur les aspects culturels : gouvernance, travail en réseau et développement de projets.

La « Commission de culture » de CGLU est **un point de rencontre unique et avec valeur ajoutée**. Il n'existe aucune autre instance qui rassemble les villes, les gouvernements locaux et les réseaux qui développent la relation entre politiques culturelles locales et développement durable.

C

Mission

Promouvoir le rôle de la culture comme dimension centrale des politiques locales, en plaidant pour la relation étroite entre culture et développement durable, et les processus de dialogue interculturel, par la diffusion internationale et la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture

D

Objectifs

1. **Gouvernance.** Une commission avec des membres actifs, des responsabilités partagées, et très dynamique au sein de CGLU

- 1.1. Renforcer la gouvernance de la Commission de culture de CGLU (membres, vice-présidences et présidence), attribuant des responsabilités concrètes sur des thèmes spécifiques
- 1.2. Poursuivre les partenariats avec les réseaux culturels de villes, comme Interlocal, Eurocités – Forum Culture, les Rencontres et Mercociudades – Unité thématique sur la Culture
- 1.3. Promouvoir la participation des associations nationales de gouvernements locaux
- 1.4. Renforcer la relation entre les travaux de la Commission de culture de CGLU et l'agenda mondial : Objectifs du millénaire pour le développement, Coopération au développement, Diplomatie des villes, etc.
- 1.5. Etablir une coopération étroite avec les Commissions de CGLU
- 1.6. Consolider une coopération étroite avec les sections régionales et la section métropolitaine de CGLU
- 1.7. Envisager la création d'un comité de conseil composé d'experts

2. **Développement de projets.** CGLU et sa Commission culture sont bien connus à l'échelle locale, nationale et internationale, et développent des projets spécifiques dans le domaine de l'échange d'expériences et bonnes pratiques sur la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture.

- 2.1. Renforcer notre politique de communication par le biais du site web <http://www.agenda21culture.net>, et l'identité graphique
- 2.2. Maintenir la base de données avec les villes et les gouvernements locaux qui développent l'Agenda 21 de la culture
- 2.3. Renforcer la visibilité extérieure de l'Agenda 21 de la culture
- 2.4. Améliorer la diffusion de l'information (bulletin)
- 2.5. Augmenter le nombre de traductions de l'Agenda 21 de la culture
- 2.6. Soutenir les processus de mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture
- 2.7. Développer des projets spécifiques dans le domaine de l'échange d'expériences et bonnes pratiques sur la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture, par les gouvernements locaux et les acteurs de la société civile, à partir de mécanismes de « peer-review »
- 2.8. Mettre en œuvre des actions spécifiques de formation et de renforcement des capacités, en partenariat avec des agences nationales et internationales
- 2.9. Envisager la possibilité, puis, éventuellement, convenir d'une célébration commune de la Journée mondiale de la diversité culturelle, tous les 21 mai, en collaboration avec l'Unesco

- 2.10. Envisager la possibilité de créer une action symbolique, un prix ou un label distinguant des villes ou des projets rattachés à l'Agenda 21 de la culture
- 2.11. Envisager la possibilité de rédiger un glossaire des termes liés à l'Agenda 21 de la culture

3. Développement de politiques. La recherche et le développement à la base de documents de référence sur les politiques culturelles locales, largement diffusés

- 3.1. Poursuivre les travaux de recherche et développement (R&D) par la rédaction de nouveaux rapports sur des thèmes en lien avec l'Agenda 21 de la culture, par exemple culture et développement durable, culture et gouvernance locale, culture et coopération au développement, industries créatives et développement local...
- 3.2. Envisager la rédaction de nouveaux documents d'orientation (*policy paper*), et analyser quelle serait l'approbation la plus appropriée : Commission culture, Bureau exécutif ou Conseil mondial de CGLU
- 3.3. Envisager la rédaction d'un document sur « Indicateurs culturels et l'Agenda 21 de la culture », qui reprendrait, mais d'une façon plus concrète, les sujets abordés dans le document sur le même thème approuvé en octobre 2006

4. Développement d'alliances et de partenariats. Un travail en réseau qui établit les bases des projets partagés, et qui permet aux villes une présence active dans les débats internationaux sur culture et développement durable.

- 4.1. Approfondir les relations stratégiques avec l'Unesco, et établir des partenariats spécifiques sur des thèmes concrets, comme la Convention sur la diversité culturelle, le Réseau des Villes créatives, et d'autres
- 4.2. Approfondir les relations stratégiques avec l'Union Européenne, et établir des partenariats spécifiques sur des thèmes concrets
- 4.3. Approfondir les relations stratégiques avec le Conseil de l'Europe, et établir des partenariats spécifiques sur des thèmes concrets, comme le programme Cités Interculturelles
- 4.4. Explorer les possibilités de contacts et développer des liens avec d'autres agences des Nations Unies : ONU-Habitat, PNUD, Commission des Nations Unies pour le développement durable (CDD).
- 4.5. Etablir une coopération avec l'Alliance des Civilisations
- 4.6. Entretenir les liens avec les organisations et les réseaux de la société civile qui se consacrent à la coopération culturelle internationale et explorer les possibilités de projets spécifiques
- 4.7. Envisager la possibilité d'établir des contacts avec l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVPM) et avec le Conseil International pour les Initiatives Ecologiques Locales (ICLEI)
- 4.8. Envisager la possibilité d'établir des contacts avec les réseaux internationaux thématiques sur la culture (IFLA, ICOM, ICOMOS, etc.).

5. Ressources. Des financements soutiennent la réalisation de projets concrets et permettent la durabilité à long terme de la Commission.

- 5.1. Obtenir des financements de la part des agences nationales et internationales
- 5.2. Etablir des accords de mécénat avec des sociétés et organisations privées

Annexe 1.

Prochains séminaires, conférences et réunions internationaux avec une participation importante de membres de CGLU – Culture

Cette liste a été élaborée avec l'information disponible, apportée par les villes, gouvernements locaux, institutions et organisations. Si vous voulez apporter des contributions, observations ou renseignements, veuillez écrire à agenda21cultura@bcn.cat.

- « Políticas urbanas y desarrollo cultural : la planificación como estrategia », Quito, Ecuador, abril de 2008, Alcaldía de Quito, Interlocal, CGLU – Cultura, AECI – Ministerio de Asuntos Exteriores y Cooperación del Gobierno de España, <http://www.redinterlocal.org>. Contacto: Eduard Miralles (mirallesve@diba.cat), Jordi Pascual (jordipascual@bcn.cat), René Pinto (rimdmq@quito.gov.ec).
- « Séminaire régional sur l'Agenda 21 de la culture » (en train d'être élaboré), UEMOA. Premier trimestre 2008. Contact: M. Komlan Agbo: kagbo@uemoa.int
- "Creative Construct: Building for Culture and Creativity", International Symposium, presented by the Centre of Expertise on Culture and Communities, Simon Fraser University, and the City of Ottawa, Ottawa, Canada, April 28 – May 1, 2008, <http://www.symposium2008.ca>, contact: Nancy Duxbury: nancy@cultureandcommunities.ca
- 2010. Conference Mondiales sur culture et développement durable. Plusieurs villes.

Annexe 2. CGLU – Culture. Membres et observateurs

Les membres officiels se sont inscrits au Secrétariat Mondial de CGLU, à l'aide du formulaire disponible à cet effet. Les observateurs sont des villes, des gouvernements locaux et des organisations qui ont participé aux réunions du Groupe (Barcelone, 23-24 Octobre 2006 ; Lille, 13-15 Septembre 2007) et/ou ont exprimé le vœu de devenir membre du Groupe.

A. MEMBRES OFFICIELS

AFRIQUE

Congo	Mairie de Brazzaville
Mali	Mairie de Bamako
Maroc	Conseil Municipal d'Essaouira

AMERIQUE DU NORD

Canada	City of Toronto
États Unis d'Amerique	Corpus Christi

AMERIQUE LATINE

Argentine	Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires
Brésil	Prefeitura Municipal de Porto Alegre
Brésil	Prefeitura Municipal de Rio de Janeiro
Chili	Municipalidad de Puerto Montt
Chili	Asociación Chilena de Municipalidades
Colombie	Federación Colombiana de Municipios
Costa Rica	Municipalidad de Escazú
Equateur	Municipio de Cuenca
Equateur	Municipio de Quito
El Salvador	Corporación de Municipalidades de la República de El Salvador-COMURES

EUROPE

Belgique	Ville de Huy
Espagne	Ajuntament de Barcelona
Espagne	Diputació de Barcelona
Espagne	Bilboko Udala - Ayuntamiento de Bilbao
Espagne	Ayuntamiento de Córdoba
Espagne	Ayuntamiento de Sevilla
Espagne	Fondo Andaluz de Municipios para la Solidaridad Internacional (FAMSI)
France	Cités Unies France
France	Conseil Général Gironde
France	Conseil Général Seine Saint Denis
France	Conseil Régional Rhône-Alpes
France	Mairie de Rambouillet
France	Mairie de Sainte Anne
France	Saint-Étienne Métropole
France	Territoires et Cinéma
France	Ville de Lille
France	Ville de Lyon
France	Ville de Nantes
France	Ville de Strasbourg
Italie	Citta Unite (CICU)
Italie	Comune di Roma

Italie	Comune di Torino
Italie	Comune di Venezia
Portugal	Camara Municipal de Silves
Portugal	Camara Municipal de Gavião
Royaume-Uni	Greater London Authority
Slovaquie	Cités Unies Slovaquie
Suède	City of Stockholm

MOYEN ORIENT ET ASIE DE L'OUEST

Jordanie	Greater Amman Municipality
Liban	Bureau de CGLU pour le Liban, la Syrie et la Jordanie
Turquie	UCLG-MEWA

B. OBSERVATEURS

Australie	Cultural Development Network – Victoria
Brésil	Ministério da Cultura
Canada	Centre of Expertise on Culture and Communities, Simon Fraser University
Canada	Réseau des Villes Créatives du Canada
Canada	Ville de Montréal
Chili	Consejo Nacional de la Cultura y las Artes
Colombie	Alcaldía Mayor de Bogotá
Espagne	Ayuntamiento de Telde
Espagne	Ayuntamiento de Zaragoza
Espagne	Federación Española de Municipios y Provincias – FEMP
Espagne	Ministerio de Cultura
France	Aide aux Musiques Innovatrices – AMI
France	Mairie d'Aubagne
International	Association Internationale de Villes Éducatrices
International	Banlieues d'Europe
International	Conseil de l'Europe
International	Eurocités
International	Fondation Européenne de la Culture – FEC
International	Forum Européen pour les Arts et le Patrimoine – FEAP
International	Interlocal
International	Metropolis
International	PARCUM – Parlamento Cultural del Mercosur
International	Réseau Culturel du Mercosur (Red Cultural del Mercosur)
International	les Rencontres
International	UNESCO
Italie	Comune di Genova
Italie	Provincia di Roma
Italie	Rete Italiana Agenda 21 Locali
Royaume-Uni	Reading Borough Council

Liste à 31 octobre 2007

Contact

Commission de culture de CGLU
Institut de Cultura, Ajuntament de Barcelona
Palau de la Virreina, la Rambla 99
E-08002 Barcelone
Catalogne - Espagne

agenda21cultura@bcn.cat

Tel. (+34) 933 161 009

Fax (+34) 933 161 020

<http://www.agenda21culture.net>

<http://www.cities-localgovernments.org>